

CONFERENCE
«La trajectoire de l'ONERA 2022-2026»
par Jacques LAFAYE
ONERA
Mercredi 20 mars 2024 à 17h00
Salle Pierre Contensou – ONERA Châtillon



Résumé :

Le 3 mars 2022, lors de la cérémonie de signature du Contrat d'objectifs et de performance de l'ONERA pour la période 2022 – 2026, la ministre des armées Florence Parly déclarait :

« Ce contrat d'objectifs et de performance pour la période 2022-2026 illustre pleinement le soutien de l'État à l'ONERA, en prévoyant une augmentation des moyens financiers qui lui seront alloués. Il conforte le rôle central de l'Office

dans la recherche et le développement de la filière aérospatiale française, en pleine synergie avec l'industrie dont il contribue à l'excellence au niveau mondial. L'ONERA contribue directement à notre souveraineté sur le long terme, non seulement pour la France mais également pour l'Europe. Avec ce contrat d'objectifs et de performance, l'Office se voit confirmé dans sa mission d'être au cœur des grands projets aérospatiaux : l'ADN de l'ONERA sera bel et bien présent dans les grands programmes de demain ! »

TSVP

✂



BULLETIN D'INSCRIPTION

Conférence
«La trajectoire de l'ONERA 2022-2026»

Mercredi 20 mars 2024 à 17h00
Salle Pierre Contensou – ONERA Châtillon

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Date et signature :

Bulletin à retourner à l'Association par mail à ***aao@onera.fr***
pour le mercredi 13 mars 2024

La conférence présentera les principaux objectifs opérationnels de ce contrat qui fixe la trajectoire de l'ONERA pour les prochaines années :

1. Mettre en œuvre les feuilles de route déclinant les priorités thématiques poursuivies par l'ONERA ;
2. Répondre aux besoins d'expertise et d'essais ;
3. Développer l'excellence scientifique, relever le défi des ruptures en protégeant les savoirs et savoir-faire ;
4. Exploiter la complémentarité de l'ONERA et du CNES au bénéfice du secteur spatial ;
5. Renforcer les liens avec les universités et les écoles ;
6. Mettre en place de nouveaux modes de valorisation de la recherche ;
7. Accroître le rayonnement et le positionnement à l'international ;
8. Finaliser le regroupement géographique en Île-de-France et les autres grands chantiers, dont le projet ATP au profit des grandes souffleries ;
9. Déployer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les sujets relatifs à la mise en œuvre des Feuilles de route scientifiques et techniques et des rapports nouveaux avec l'environnement de la recherche seront particulièrement explicités.